

JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE

Gestion des déchets : de la poubelle à une seconde vie

LE recyclage, bien qu'il occupe la troisième position dans la gestion des déchets, après la réduction et la réutilisation, joue un rôle essentiel dans la protection des ressources et du climat. Ainsi, chaque année, le 18 mars, de nombreux événements sont organisés à travers le monde pour souligner son importance, dans le cadre de la Journée mondiale du recyclage, qui met en lumière le potentiel de redonner une seconde vie aux objets jetés. À cette occasion, PIM Limited et PIM Recycling, engagés dans la valorisation des plastiques, ont réuni divers acteurs, tels que des recycleurs, des organisations non gouvernementales, et des représentants du ministère de l'Environnement et du secteur privé afin de promouvoir le recyclage. Voici un tour d'horizon sur le sujet.



STATISTIQUES. 46 % DES DÉTRITUS MÉNAGERS SONT RECYCLABLES

CHAQUE année, des milliards de tonnes de déchets solides sont produites à travers le monde, dont une grande partie se retrouve dans les décharges, polluant les sols et les eaux. À Maurice, la quantité totale de déchets solides générés a atteint 539 086 tonnes en 2023, marquant une augmentation annuelle moyenne de 2,5 % au cours des dix dernières années. Une grande partie de ces déchets est enfouie à Mare-Chicose, un site opérationnel depuis 1997 et déjà saturé.

Toutefois, 46 % des déchets ménagers produits à Maurice sont recyclables, ce qui représente un potentiel pour le recyclage, indique le ministre de l'Environnement, Rajesh Bhagwan. Cependant, le taux actuel de recyclage reste faible, se situant autour de 4 à 5 %. Pourtant, plus de 30 entreprises sont enregistrées auprès du ministère pour la gestion du recyclage et de l'exportation de divers produits recyclables, tels que le papier, le carton, les plastiques, les déchets électroniques, les huiles usagées, les pneus, le verre, et les déchets de construction et de démolition, ainsi que les déchets textiles, les batteries usagées et le bois.

De plus, le plastique est un problème majeur de pollution, a fait comprendre le ministre de l'Environnement. 79 % des déchets plastiques sont abandonnés ou enfouis et seulement 9 % sont recyclés. Chaque année, 14 millions de tonnes de plastiques finissent dans les océans, menaçant les écosystèmes marins. D'ici 2050, les océans pourraient contenir plus de plastique que de poissons. En moyenne, nous ingérons environ 5 g de microplastiques par semaine, soit l'équivalent d'une carte de crédit. La pollution plastique coûte USD 2 500 milliards par an, affectant des secteurs comme la pêche et le tourisme. À Maurice, les déchets plastiques représentent 14,5 % des déchets solides annuels, alors que seulement 3 % sont recyclés.

Dans ce contexte, le ministre Rajesh Bhagwan insiste sur la nécessité d'un changement de mentalité et d'habitudes. « Partout où l'on va, on voit des déchets jetés par terre. Nous prenons de mauvaises habitudes, sans réaliser les conséquences. Envoyer les déchets à Mare-Chicose coûte de l'argent, difficilement gagné, et cet argent pourrait être mieux utilisé. Il faut un changement de mindset. Le ministre ajoute que l'objectif est de voir, d'ici l'année prochaine, des progrès significatifs en termes de réduction des déchets, avec davantage de recyclage et une diminution des ordures envoyées à Mare-Chicose et aux stations de transfert. « Nous devons tous faire l'effort pour assumer notre responsabilité. Le ministre fait sa part. Il est essentiel que la population prenne conscience de son rôle dans cette lutte. » Le ministre évoque également l'important rôle de la police de l'environnement, qui veillera à l'application de sanctions pour les infractions liées à la gestion des déchets.

TRI. STRATÉGIE ESSENTIELLE, MAIS IL FAUT PRODUIRE MOINS D'ORDURES

POUR Joanna Béranger, la *junior minister* à l'Environnement, la Journée mondiale du recyclage constitue une occasion pour expliquer les actions entreprises par le gouvernement, mais aussi pour interroger nos habitudes en matière de gestion des déchets. Concernant la mise en place prochaine du projet de tri des déchets, elle précise que ce projet sera mené en plusieurs phases. L'objectif de ce programme est d'augmenter le taux de recyclage, qui est actuellement faible, tout en soutenant les entreprises impliquées dans cette filière, qui prennent des risques pour contribuer au développement d'un secteur crucial pour l'avenir.

Toutefois, la *junior minister* souligne qu'en dépit de l'importance du tri des déchets pour alléger la pression sur la décharge de Mare-Chicose, la priorité reste la réduction de la quantité de déchets produits. « Le tri des déchets et le recyclage ne doivent pas devenir une excuse pour oublier qu'il faut avant tout réduire la quantité de déchets que nous produisons en tant que société de consommateurs. » Selon elle, il est crucial que la société prenne conscience de l'impact de sa consommation et travaille véritablement à une réduction des déchets, en complément des efforts de recyclage. Dans ce contexte, un dossier sur la stratégie de tri à la source sera bientôt soumis au Conseil des ministres. Ce projet, qui s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale, sera mis en œuvre dès qu'il sera avalisé. Le ministre de l'Environnement fait ressortir que le concept du tri des déchets doit prendre en compte tous les processus et les coûts ainsi que la collaboration de tous les acteurs impliqués pour garantir sa réussite.

CULTURE ENVIRONNEMENTALE L'ENGAGEMENT POUR L'ADOPTION DU RECYCLAGE

LE recyclage devient un enjeu, avec des initiatives collaboratives visant à sensibiliser la population. Les ministères de l'Environnement et de l'Éducation travaillent en collaboration sur une initiative visant à inculquer une culture environnementale dans les écoles. Un projet pilote de collecte de vieux papiers, livres et cartons a été lancé dans dix écoles primaires et dix secondaires de la région de Plaines-Wilhelms, en collaboration avec WeCycle Ltd. Ce, pour sensibiliser les élèves à la responsabilité environnementale et intégrer le recyclage dans leur quotidien.

« Cette initiative n'est que le début de ce que nous espérons être une vague de changements positifs. Nous devons encourager nos jeunes à devenir des ambassadeurs de l'environnement, non seulement dans leurs écoles, mais aussi dans leurs foyers et leurs communautés. Le ministère de l'Éducation a été un partenaire essentiel dans ces efforts et, ensemble, nous continuerons à explorer des moyens innovants pour créer une île Maurice plus verte et plus durable », déclare Rajesh Bhagwan. « Prenons aujourd'hui l'engagement d'adopter le recyclage, de réduire nos déchets et de faire un effort conscient pour choisir des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés. Encourageons nos communautés, nos entreprises et tous les Mauriciens à donner la priorité au recyclage et à la durabilité. »

PIM RECYCLING APPELLE À UN SOUTIEN RENFORCÉ

POUR leur part, PIM Limited et la filiale PIM Recycling, ont organisé une rencontre dans leurs locaux à Port-Louis, réunissant une trentaine de recycleurs, collecteurs de déchets, organisations non gouvernementales, ainsi que des institutions publiques et privées. L'objectif principal de cet événement était de promouvoir le développement d'un recyclage durable. Cette rencontre visait avant tout à créer un espace d'échange où chaque acteur du secteur puisse exprimer ses idées et préoccupations. Aux dires d'Eric Corson, *Managing Director* de PIM Ltd, malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup à accomplir, notamment face à l'incivisme qui demeure une réalité.

Le secteur du recyclage rencontre des défis considérables qui compromettent sa pérennité. « Le recyclage exige des investissements lourds en équipements spécialisés. À PIM, nous maintenons notre division malgré une rentabilité encore très aléatoire. (...) Nous avons développé un savoir-faire unique, mais sans un soutien adapté, ces investissements ne seront pas viables sur le long terme. » Il évoque également un paradoxe dans le cadre réglementaire actuel, qui soutient financièrement les exportateurs de PET, mais qui ne prévoit rien pour les recycleurs locaux. « À quoi bon collecter si nous n'avons ni les moyens ni le marché pour valoriser ces déchets ? D'où l'importance de soutenir les recycleurs locaux dans les appels d'offres publics. »

Eric Corson exprime la volonté de PIM de dépasser la simple collaboration et d'établir un véritable partenariat avec le ministère de l'Environnement. Il plaide pour un soutien accru aux opérateurs locaux spécialisés dans le recyclage, affirmant que protéger le marché local et accompagner le développement d'une filière de recyclage propre à Maurice

est crucial. Eric Corson rappelle qu'étant un petit État insulaire avec des ressources limitées, il est impératif de développer des solutions locales adaptées. L'introduction prochaine du tri à la source permettra, selon lui, aux recycleurs locaux d'accéder à davantage de matières premières, ce qui est essentiel pour leur activité. Dans cette optique, PIM Limited propose de devenir un partenaire clé dans la mise en œuvre du tri à la source, en équipant progressivement les 300 000 foyers mauriciens avec trois poubelles de tri fabriquées localement à partir de plastiques recyclés. « Notre combat n'est pas celui d'une seule entreprise, mais celui de tout un secteur. » Il conclut que le recyclage doit être perçu comme une opportunité pour créer des emplois verts, développer des compétences locales et préserver l'environnement.

Dans cette même logique, Shirin Gunny, *Chief Executive Officer* de l'Association des manufacturiers mauriciens (AMM) et de Made in Moris, estime que le recyclage doit être perçu comme une opportunité de développement pour une nouvelle industrie manufacturière locale. L'AMM et Made in Moris accompagnent activement les entreprises dans cette transition vers une économie circulaire. « Nous nous rendrons dans quelques jours à La Réunion pour consolider un partenariat avec Qualitropic, pôle de compétitivité important de l'océan Indien, pour développer ensemble des solutions adaptées à nos réalités insulaires et régionales. Nous reviendrons de La Réunion avec un ingénieur stagiaire qui sera basé dans les bureaux de l'AMM et de Made in Moris. Pourquoi envoyer nos déchets à l'autre bout du monde alors que nous pouvons les transformer ici, avec nos propres talents et infrastructures ? Pourquoi Maurice ne deviendrait-elle pas un modèle d'économie circulaire insulaire, adaptable à d'autres territoires ? »

«PLASTIC MANAGEMENT COMMITTEE» PLUSIEURS RECOMMANDATIONS ONT ÉMÉRGÉ

LA lutte contre la pollution plastique est une priorité majeure, selon Rajesh Bhagwan. Pour coordonner les efforts, un *Plastic Management Committee* a été créé sous l'égide du ministère de l'Environnement. Ce comité regroupe des représentants de divers ministères, du bureau de l'*Attorney General* ainsi que des acteurs du secteur privé et des ONG, dont Platform Moris Lanvironman, Mission Verte, PIM Recycling Ltd et We-Recycle. L'objectif est de renforcer la collaboration entre le public, le privé et les organisations environnementales afin de réduire la pollution plastique à Maurice.

Lors de la première réunion du comité, tenue le 6 mars, plusieurs recommandations ont émergé. Il a été souligné qu'il est essentiel d'introduire la ségrégation des déchets plastiques à la source. Une évaluation de l'impact des régulations doit aussi être réalisée avant d'élargir l'interdiction des plastiques à usage unique. Le comité a aussi proposé de promouvoir l'utilisation de plastique recyclé, comme le r-PET, et de développer des normes pour sa production. En outre, des instruments économiques, tels que des taxes ou un système de consigne pour les bouteilles en PET, pourraient être mis en place pour décourager l'utilisation excessive de plastique exempté.

Les membres du comité ont été invités à soumettre des idées pour la prochaine réunion, prévue le 5 juin, en lien avec la Journée mondiale de l'environnement 2025, et qui portera sur le thème *Mettre fin à la pollution par les plastiques*.

Olivier EDOUARD
Voir aussi en page 14